

## **Amendement concernant la suppression des CESER Réaction de Marie-Guite Dufay**

Les débats à l'Assemblée nationale autour de la loi sur la simplification de la vie économique ont été marqués par l'adoption en commission d'un amendement visant à supprimer les Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux.

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, rappelle son attachement profond à l'existence des CESER, qui constituent des lieux essentiels de l'expression des corps intermédiaires et de la société civile autour des sujets stratégiques de leur territoire. Cette démocratie locale constituée autour des forces vives joue en effet un rôle majeur dans l'équilibre de la vie démocratique de notre pays.

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté est particulièrement attaché au travail mené en lien avec le CESER, et a toujours porté une attention soutenue à ses avis et recommandations dans la construction des politiques publiques régionales.

Aussi, Marie-Guite Dufay déplore cet amendement qui, sous couvert d'économie, attaque durement la démocratie locale et la décentralisation.

---

**CONTACTS PRESSE :**

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66  
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08